

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L. 613-1 ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2023 accreditant l'Université Côte d'Azur en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu les procès-verbaux du jury ;

Le Diplôme National de Maîtrise de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, mention PSYCHOLOGIE

mention Bien

est délivré à Mme **ALONA KIRILENKO**, date de naissance le 23 mai 1994 à TCHERKASSY (UKRAINE)
au titre de l'année universitaire 2023-2024,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 27 septembre 2024

Le Vice-président

Pour le Président d'Université Côte d'Azur



Et par délégation

Ali DOUAI

NICE 17978550
/2024202300362

*Le Recteur de la région académique,
Chancelier des universités*



Benoît DELAUNAY